

Un circuit bien vert, dans les collines d'Artois, avec deux belles montées et un minimum de routes. Ce parcours, déjà difficile, devient vraiment très difficile en période humide. Je l'ai parcouru le 25/02/2026 et certains sentiers étaient à la limite du praticable.

Durée	6h 10	Difficulté	Difficile
Distance	19,56 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	216 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	223 m	Commune	Servins (62530)
Point haut	190 m	Région	Chaîne des Terrils
Point bas	81 m		



Trace n° 22985

Description

Départ devant la mairie de Servins

(D/A) Prendre la D75 vers Bouvigny. 300 plus loin, partir à droite sur un bon chemin.

(1) Au croisement en T entre les deux pylônes, virer à gauche vers la grande antenne. Atteindre la D75 qu'il faut suivre sur la droite (un bel aménagement récent permet de marcher sans risque). La quitter au bout de 100 m pour prendre le chemin sur la gauche (chemin goudronné réservé aux piétons et aux cyclistes.).

(2) 500 m plus loin, partir à droite en descente sur le GR® 127 (descente parfois un peu périlleuse à cause de la boue). Rejoindre les maisons et, peu après, tourner à droite en suivant le GR®. Rester sur ce bon chemin et rejoindre de nouveau la D75.

(3) La suivre sur la droite et, 100 m plus loin, partir à gauche (attention, entrée peu visible : barrière métallique depuis quelques temps) pour traverser l'Institut Saint-François. Beau chemin artistiquement encadré de barbelés.

(4) Au goudron, partir à gauche, puis immédiatement à droite en restant sur le GR®. Faire un nouveau gauche/droite au croisement suivant pour emprunter le Chemin des Boisseaux, goudronné avec des vélos peints.

(5) 500 m plus loin (fin du goudron), au croisement, quitter le GR® et partir à gauche en épingle (en suivant les vélos peints) pour rejoindre la Rue Salengro. La suivre quelques mètres sur la droite, puis tourner à gauche dans la Rue du Moulin. Continuer sans entrer dans les cités et, aux dernières maisons, atteindre une patte d'oie.

(6) Prendre le chemin à gauche. Il vire à droite à 90°, puis oblique sur la gauche (ignorer la trace qui part tout droit) et rejoint le goudron.

(7) Prendre alors à droite, puis immédiatement le bon chemin en face pour atteindre un croisement.

(8) Partir à droite sur un bon chemin. Un bon kilomètre plus loin, on trouve sur la droite un sentier.

(9) Suivre ce sentier pour traverser le Bois de Carrenbassé et atteindre la D165.

(10) La traverser et continuer jusqu'au hameau de Marqueffles. À l'entrée du hameau, prendre la rue la plus à gauche, traverser la cité et atteindre un croisement avec une maison de retraite sur la gauche.

(11) Partir alors à gauche sur le GR® 127.

(12) À la patte d'oie, continuer en face. Poursuivre sur le GR® en montant. La pente s'accroît sur la fin et on atteint un croisement dans le bois à la cote 182.

(13) Prendre à gauche. Cette partie est dans un état catastrophique, surtout en période humide : il faut naviguer sur les bords du "chemin" et parfois marcher dans le cloaque. (voir infos pratiques). 1 km plus loin, atteindre une patte d'oie.

Points de passage

- D/A Parking mairie de Servins**
N 50.409881° / E 2.642342° - alt. 163 m - km 0
- 1 Intersection en T entre les deux pylônes**
N 50.420108° / E 2.653919° - alt. 190 m - km 1.44
- 2 Jonction avec le GR127**
N 50.423471° / E 2.646462° - alt. 185 m - km 2.24
- 3 Intersection avec la D75**
N 50.422535° / E 2.661697° - alt. 143 m - km 4.22
- 4 Intersection**
N 50.419151° / E 2.66733° - alt. 131 m - km 4.87
- 5 Croisement. Il faut quitter le GR.**
N 50.417497° / E 2.675859° - alt. 146 m - km 5.54
- 6 Patte d'oie après les cités.**
N 50.423895° / E 2.678005° - alt. 128 m - km 6.37
- 7 Intersection avec route goudronnée.**
N 50.427593° / E 2.673906° - alt. 100 m - km 6.96
- 8 Croisement**
N 50.43194° / E 2.679504° - alt. 83 m - km 7.59
- 9 Sentier herbeux à droite**
N 50.42874° / E 2.695816° - alt. 86 m - km 8.85
- 10 Intersection avec la D165**
N 50.421393° / E 2.686523° - alt. 127 m - km 9.93
- 11 Maison de Retraite Marqueffles - Source du - Surgeon (rivière) - Affluent du canal d'Aire**
N 50.417039° / E 2.684388° - alt. 117 m - km 10.58
- 12 Patte d'oie. Aller tout droit.**
N 50.41479° / E 2.685086° - alt. 122 m - km 10.84
- 13 Croisement dans le bois. Aller à gauche.**
N 50.40891° / E 2.688508° - alt. 182 m - km 11.65
- 14 Patte d'oie**
N 50.403911° / E 2.697156° - alt. 177 m - km 12.55

(14) Abandonner le GR® qui part à gauche et prendre en face. Panneau d'interdiction à tous véhicules, contrôles fréquents ! Cette belle descente de la Vallée de Bois l'Abbé mène à l'orée du bois.

(15) Prendre alors à droite un chemin balisé en Jaune qui n'est pas toujours en très bon état et qui nous fait de nouveau entrer dans le bois. Après un passage "assez humide", on atteint une patte d'oie où les deux sentiers se séparent.

(16) Partir à droite sur le sentier du Tortillard. Bien suivre les marques Jaunes et, après une belle grimpe, atteindre un croisement.

(17) Virer à gauche à 90° et rejoindre l'orée Ouest du bois. Il y a une chapelle sur la gauche.

(18) Continuer vers la ferme du Bois de Mont.

(19) Au croisement, partir à gauche sur le sentier herbeux. Après un tournant à droite, ignorer le chemin qui vient de la gauche (on arrive de là si on suit le PR® du Bois de Mont), longer le terrain de moto-cross et rejoindre le goudron. Tourner à droite, puis immédiatement après à gauche pour longer un petit bois. Après un virage à 90°, atteindre une intersection en T.

(20) Prendre à droite.

(21) Trouver, 200 m plus loin, un chemin partant sur la gauche (ignoré depuis des années par IGN). Rester sur ce chemin pour rejoindre le cimetière de [Servins](#). Au goudron, partir à droite vers l'église et rejoindre le point de départ (D/A).

● 15 Orée du bois

N 50.397093° / E 2.695664° - alt. 101 m - km 13.32

● 16 Départ du Sentier du Tortillard

N 50.398598° / E 2.685461° - alt. 109 m - km 14.08

● 17 À gauche au croisement

N 50.404595° / E 2.68368° - alt. 148 m - km 14.81

● 18 Oratoire

N 50.406352° / E 2.674496° - alt. 154 m - km 15.55

● 19 Croisement

N 50.407501° / E 2.668456° - alt. 155 m - km 16

● 20 Croisement en T

N 50.412157° / E 2.65688° - alt. 162 m - km 17.82

● 21 Intersection

N 50.413754° / E 2.658864° - alt. 168 m - km 18.05

● D/A Parking mairie de Servins

N 50.409877° / E 2.642374° - alt. 163 m - km 19.56

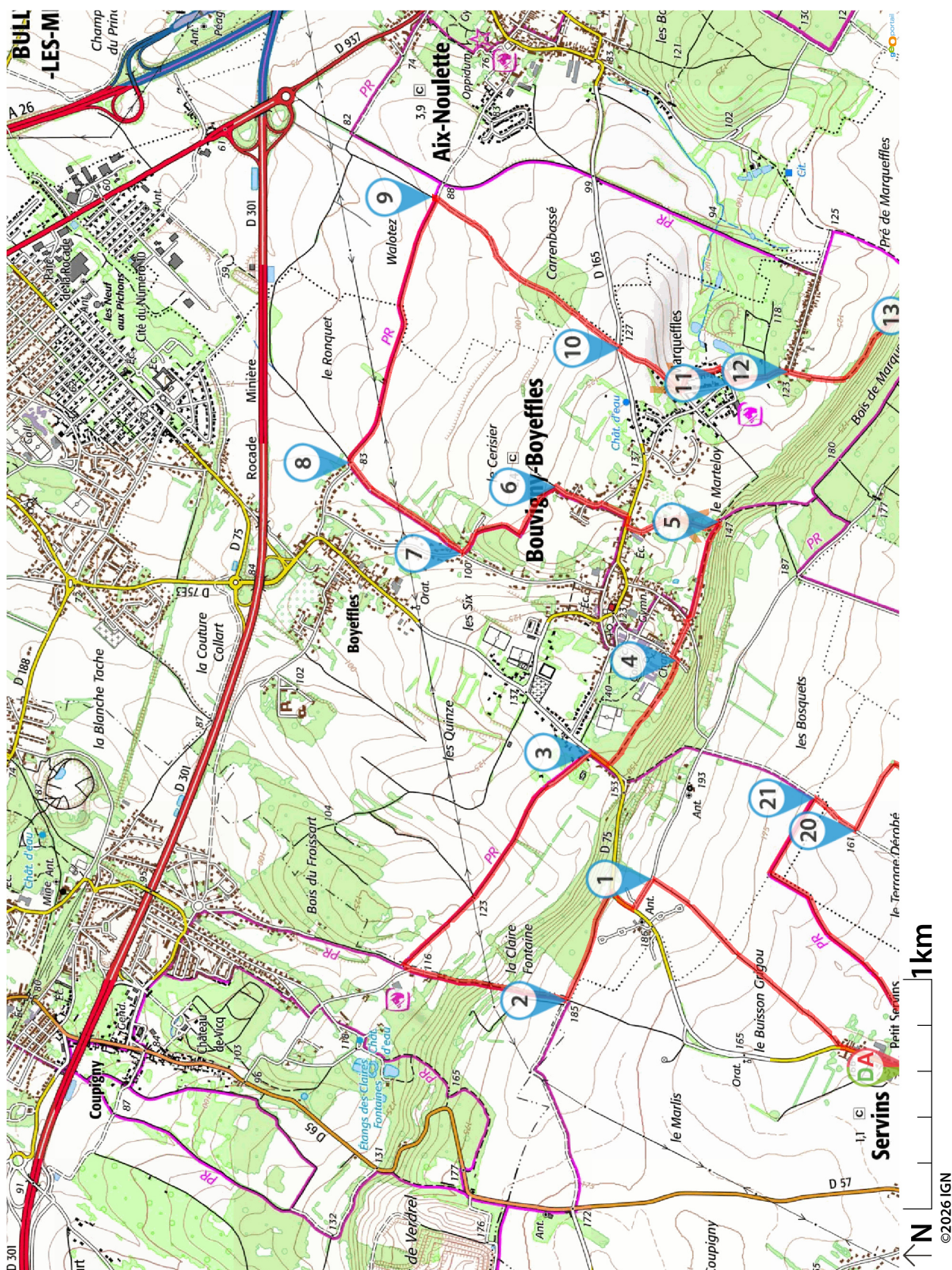
Informations pratiques

Les sentiers du Bois de Mont sont réputés difficiles. Les chemins sont souvent encombrés d'arbres abattus. Bonnes chaussures et bâton(s) indispensables !!

Au point 13 : si le chemin de gauche semble vraiment trop difficile, il est possible de prendre en face pour rejoindre le point 17. Prendre alors à droite pour retrouver le parcours.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-bois-de-mont/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

This topographic map shows the Gouy-Servins area in France. A red route is marked with blue circles numbered 12 through 21. A pink route is also visible. The map includes contour lines, place names, and a scale bar. Key locations include Gouy-Servins, Servins, and Ablain-St-Nazaire. The map also shows various geographical features like 'Bois de la Haie', 'Bois de Vert Mont', and 'Bois de Marquelles'. A scale bar indicates 1km.

4

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

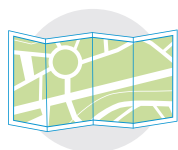
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



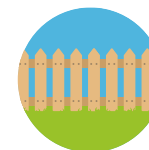
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



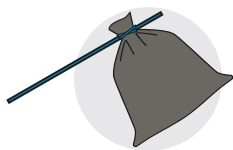
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.